



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	4 <sup>ème</sup>
Nom de site	BHV MAGASIN TERRASS	Numéro	T19914
Adresse du site	52, rue de Rivoli / 34, rue de la Verrerie	Hauteur	R + 8 (24,63 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Commerce
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur présent sur le site OF (45°, 135° et 250°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/08/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	02/01/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 7 m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	9°
Estimation	0° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	R+9 azimut 0°
Divers	Établissements particuliers < 1V/m à 1,50 m du sol.		

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes penta-bandes existantes par trois antennes hepta-bandes en lieu et place.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	28,6 m		

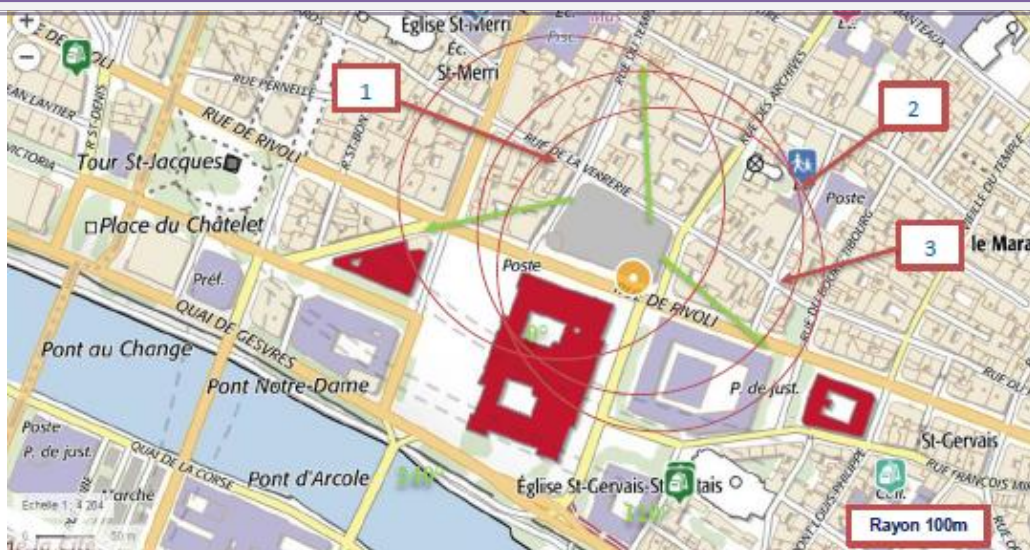
Date :

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

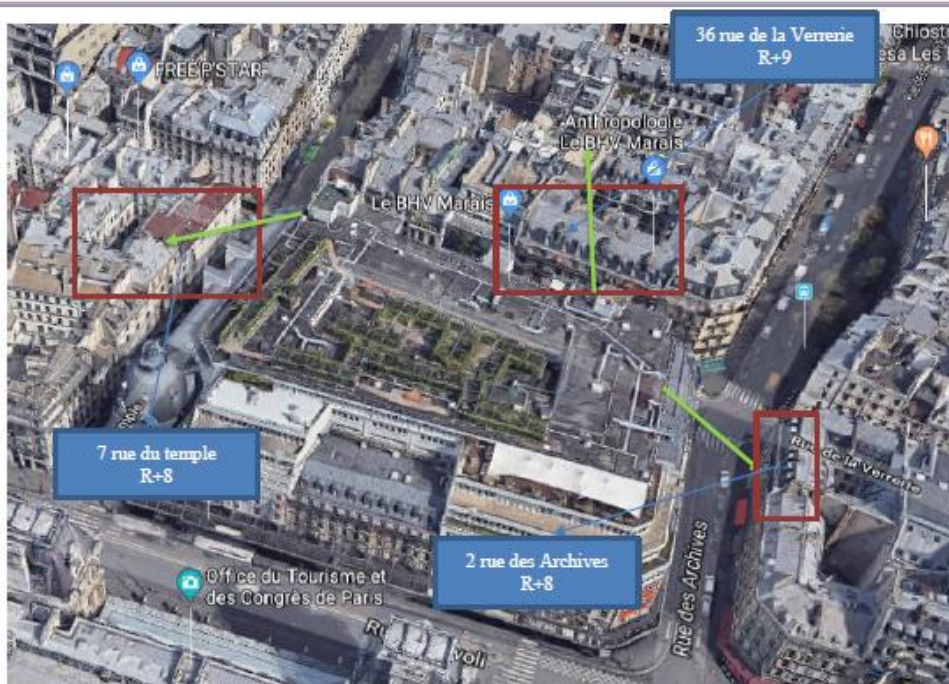
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 /Centre Médico Psychologique	61 rue de la Verrerie	R+0	Non	10m	inférieur à 1V/m
2/ Ecole Primaire ou élémentaire	9 rue de Moussy	R+0	Non	95m	inférieur à 1V/m
3/ Crèche et garderies d'enfants	2 rue de Moussy	R+0	Non	90m	inférieur à 1V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

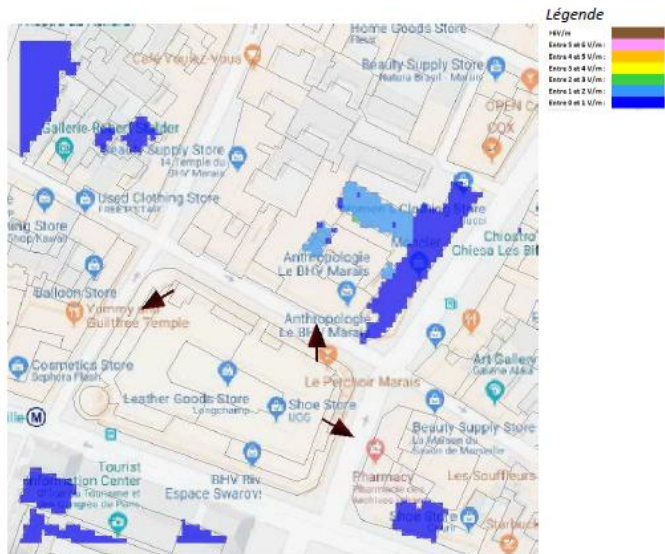
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



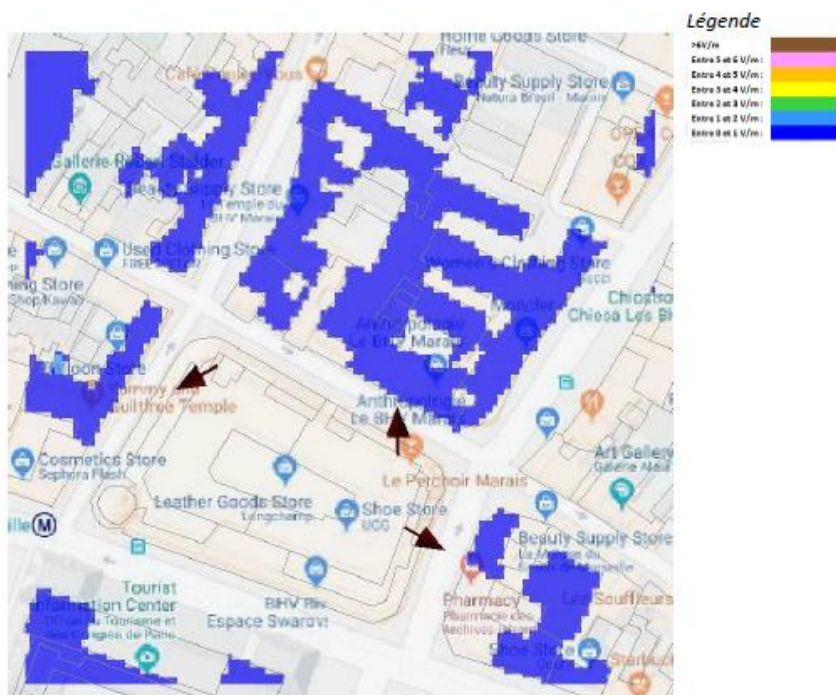


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	22,5 m	19,5 m	22,5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible



Etat projeté : pas de modification visible



## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

